## **DISCOURS**

- Mr le Chef de Service Départemental des Pêches et de la Surveillance de Mbour.
- Mme la représentante de la FAO.
- Mr le Président de l'Association pour la Promotion et la Responsabilisation des Acteurs de la Pêche de Mbour (APRAPAM).
- Mesdames et Messieurs, Chers Invités,

Permettez moi, à l'entame de mon propos de vous transmettre les salutations de **Monsieur Alyoune Badara DIOP**, Préfet du Département de Mbour, empêché, que je représente aujourd'hui à cet important atelier.

C'est avec plaisir que je viens présider la Journée Mondiale de la Pêche **INSTITUEE A NEW DEHLI LE 21 NOVEMBRE 1997** et organisée ici à Mbour par votre association APRAPAM.

Mesdame et Mrs, il convient de rappeler que le thème d'aujourd'hui « Garantir une Pêche Artisanale Durable » entre en droit ligne avec la politique de l'état du Sénégal en matière de Pêche car dans sa Lettre de Politique Sectorielle des Pêches et de l'Aquaculture (**LPS**) adopté en 2001.

Les activités au niveau de la pêche artisanale sont axées sur :

- ❖L'organisation et l'appui des acteurs du soussecteur pêche artisanale ;
- ❖La gestion durable des ressources halieutiques en partenariat avec les communautés de pêche ;
- ❖L'accroissement de la valeur ajoutée des produits halieutiques avec la mise aux normes des quais de débarquement comme Mbour et Joal;
- La mise en place progressive de structure locale de Cogestion des Ressources Halieutiques (CLPA);

Mbour est le premier Département de pêche artisanale Maritime au Sénégal avec :

- 05 postes de contrôle des Pêches (Mbour, Joal, Nianing, Ngaparou et Popenguine);
- 02 quais pilotes (Mbour et Joal);
- Un parc piroguier de 4500 unités soit le quart de l'armement national;
- Les déparquements sont estimés à plus de 170 000 tonnes/an soit les 2/3 de la région de Thiès, qui la première en matière de pêche artisanale maritime au Sénégal.

Au vu de ce qui précède, il est tout à fait normal que les acteurs locaux organisent à la base un atelier de réflexion pour fêter la journée mondiale de la pêche à Mbour.

Cet atelier est doublement important, car il permet tout d'abord de susciter en ce jour symbolique la réflexion sur comment développer la pêche en lui garantissant une pêche artisanale durable, mais mieux encore permet de fédérer les acteurs avec ce riche partenariat entre l'APRAPAM et la Coalisation des GIE.

En ce sens, je tiens à féliciter les initiateurs de cette rencontre, qui, au de là de nous rappeler la place de la pêche dans le Département en tant qu'une des activités économiques principales, nous invite à nous pencher davantage sur la mise en place d'une pêche artisanale durable.

La réussite de cette dernière rentabilisera les ressources halieutiques et sa consommation intelligente stoppera la raréfaction de la ressource que l'on

constate de plus en plus aussi, il me plait – de rappeler qu'au niveau du département le processus est bien amorcé avec l'application de la cogestion, la mise sur pied :

des CLPA (Joal, Sindia et Mbour), de l'Aire Marine Protégée (AMP) de Joal-Fadiouth, de la Zone de Pêche Protégée de Ngaparou (ZPP), de la future ZPP de la Petite Côte ( allant du village de Mballing à Mbodjiène), de l'observation du repos du poulpe et du cymbium, de la gestion des petits pélagiques et récemment du lancement des conventions locales de pêche.

Nous osons espérer que les choses ne s'arrêteront pas en si bon chemin car l'implication des élèves du Centre Abbé BOILAT à la réflexion de cette journée dénote de l'engagement des Acteurs de la Pêche à trouver des solutions durables aux problèmes du secteur.

Par ailleurs, le dynamisme et la disponibilité des inspecteurs régional et départemental de la pêche demeurent un atout considérable.

Et je tiens à réitérer la présence à vos côtés des autorités administratives, et en premier Chef le Préfet du Département de Mbour, qui jusqu'à présent, n'a ménagé aucun effort pour accompagner les pêcheurs dans les activités et à s'impliquer personnellement pour la recherche de solutions. Il m'a demandé de vous transmettre ses encouragements et félicitations pour cette initiative.

Me joignant à ces félicitations et à ses encouragements je vous remercie des activités que vous menez dans le Département.

Et c'est sur cette note que je déclare ouvert l'atelier sur le thème « garantie une pêche artisanale durable » et vous souhaite plein succès dans vos travaux.

Je vous remercie de votre aimable attention